

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2005-2006

---

19 OCTOBRE 2005

---

PROPOSITION DE RÉOLUTION

RELATIVE AUX DATES CONSACRÉES À LA FIN DES GUERRES MONDIALES, AU  
DEVOIR DE MÉMOIRE ET À LA DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE(1)

—

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES FINANCES, DU BUDGET, DES  
AFFAIRES GÉNÉRALES ET DU SPORT  
PAR **M. ROBERT MEUREAU.**

—

---

(1) Voir Doc. n°107 (2004-2005) n°1

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Exposé introductif de Mme Bertouille, co-auteur de la proposition de résolution</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Discussion</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Vote</b>	<b>4</b>

## MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Finances, du Budget, des Affaires générales et du Sport a examiné au cours de sa réunion du 19 octobre 2005 (1) la proposition de résolution relative aux dates consacrées à la fin des guerres mondiales, au devoir de mémoire et à la défense de la démocratie.

### 1 Exposé introductif de Mme Bertouille, co-auteur de la proposition de résolution

Mme Bertouille expose que l'année 2005 est une année riche en événements : 60ème anniversaire de la libération des camps, programme étoffé de commémoration du 175ème anniversaire de son indépendance et du 25ème anniversaire du fédéralisme dans notre pays. Plus que jamais, estime-t-elle, tolérance et démocratie doivent être présentes à l'esprit des décideurs politiques.

Aujourd'hui, il est indispensable de maintenir le souvenir de l'Armistice de la guerre 14-18 et de la guerre 40-45 et il est important, au moment où des mouvements d'extrême droite se développent, que la jeunesse prenne également conscience du coût de cette liberté et des sacrifices consentis pour sauvegarder la démocratie.

Pour beaucoup, la Seconde Guerre mondiale fait partie du passé ; la paix est revenue chez nous depuis soixante ans et la page est tournée. La liberté est la toile de fond de notre vie quotidienne. Et, parce que rien ne semble la menacer, elle paraît aller de soi comme un dû sur lequel on ne s'interroge plus surtout les plus jeunes. Cependant, pour comprendre quel a été le prix de la liberté, il est important que les jeunes puissent porter un regard vers ceux qui en ont été privés : les prisonniers, les habitants des pays totalitaires. Il faut également faire revivre au travers de témoignages, de rencontres ou de visites la privation de liberté, les

(1)

#### Ont participé aux travaux de la Commission :

M. Wacquier (Président), Mme Bertouille (en remplacement de M. Fontaine), M. Boucher, M. de Clippele, Mme Colicis, Mme Corbisier-Hagon, M. Devin, M. Diallo, Mme Docq (en remplacement de M. Senesael), M. Langendries, M. Meureau (Rapporteur), M. Thissen, Mme Tillieux et M. Walry (en remplacement de M. Daerden).

#### Ont assisté aux travaux de la Commission :

M. Crucke, M. Milcamps, M. Onkelinx, M. Petitjean : membres du Parlement

M. Eerdekens, Ministre de la Fonction publique et des Sports  
Mme Bonmariage, collaboratrice au cabinet du ministre Eerdekens

Mme Leprince, experte du groupe PS

M. Sohy, expert du groupe MR

M. Hayois, expert du groupe cdH

sévices et tortures qui furent le lot, entre 1940 et 1945, des millions de victimes du nazisme. Parmi eux ne survivent plus que quelques témoins de cette terrible épreuve. Il est temps de les réinterroger sur ce passé toujours présent et de les entendre avant qu'ils n'aient disparu.

Il lui semble dès lors primordial d'associer dans cette dynamique tous les acteurs de la citoyenneté que ce soit les écoles, les associations ou les responsables communaux en développant, voire en renforçant des synergies et des partenariats.

Mme Bertouille souligne que c'est dans ce contexte qu'a été créé à Frasnes-lez-Anvaing un club de la démocratie qui a initié un carnet citoyen distribué aux jeunes et dans lequel on fait un état des lieux des activités qui se déroulent dans toutes les écoles de l'entité de Frasnes-lez-Anvaing.

D'autre part, Mme Bertouille rappelle que beaucoup de dangers, intérieurs et extérieurs, rendent la liberté et la démocratie vulnérables. Aussi, afin de garantir cette liberté, il est indispensable de demeurer en alerte, de connaître le passé, de s'informer avec esprit critique du présent et de lutter activement contre toutes les formes d'intolérance. A cet égard, le devoir de mémoire et la défense de la démocratie sont essentiels.

Il faut, ajoute Mme Bertouille, rappeler aux jeunes, aux élèves de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire à quel prix notre liberté a pu être sauvée et combien elle est précieuse. Malheureusement, de moins en moins de personnes connaissent encore la véritable signification du 11 novembre et du 8 mai. Il convient donc de clarifier la situation et de redonner un véritable sens à ces deux journées, fondements de notre démocratie.

Elle pense que l'on pourrait recentrer sur la journée du 11 novembre toutes les manifestations consacrées à la fin des deux guerres mondiales et par ailleurs, le 8 mai, pourrait être une journée consacrée à la mémoire, à la liberté et à la défense de la démocratie dans tous les établissements scolaires de notre Communauté française mais également dans nos provinces, nos communes et dans toutes nos institutions.

Mme Bertouille précise que la proposition de résolution qu'elle a déposée invite le Gouvernement de la Communauté française à poursuivre quatre objectifs :

- 1° faire en sorte que le 8 mai devienne une journée de la mémoire, de la liberté et de la défense de la démocratie ;
- 2° que tous les outils pédagogiques puissent être mis à disposition des jeunes ;

- 3° que le 11 novembre soit une journée de l'Armistice ;
- 4° que dans le cadre des manifestations des 175 ans de l'indépendance de la Belgique et des 25 ans du fédéralisme, l'on insiste sur l'importance du respect des principes démocratiques dans notre pays.

## 2 Discussion

**M. Walry** déclare que son groupe partage tous les objectifs de la proposition de résolution et qu'en conséquence, il la votera.

**M. de Clippele** déclare également souscrire à la proposition de résolution. Il se demande toutefois s'il ne faut pas également, dans le texte de la résolution, rappeler les raisons qui ont conduit au déclenchement des deux grandes guerres mondiales. Il lui semble que cela fait partie du devoir de mémoire.

**Mme Corbisier-Hagon** rappelle qu'en Communauté française, il y a déjà beaucoup d'activités consacrées au devoir de mémoire. Elle rappelle également que des propositions de résolution ont été déposées sur le même objet dans les assemblées fédérales et qu'il faudrait veiller à ce qu'il y ait une certaine coordination afin qu'au moins les dates choisies soient concordantes.

**Le ministre Eerdekens** remercie les signataires de la proposition de résolution sur laquelle il n'a pas de remarques à formuler. Il déclare toutefois partager la préoccupation de Mme Corbisier-Hagon dans la mesure où le Parlement wallon, le Parlement de la Communauté française, le Sénat et la Chambre des Représentants seraient appelés à adopter des résolutions sur ce même objet. Il faudrait veiller à une cohérence entre les différentes dates proposées.

**Mme Bertouille** expose que le Sénat, dans la résolution qu'il a adoptée, a institué le 8 mai comme journée de la mémoire. C'est cette date qu'elle a retenue également dans sa proposition de résolution et elle veillera à ce que la proposition de résolution qu'elle a déposée au Parlement de la Région wallonne retienne également cette date. Elle n'a pas connaissance d'un texte adopté à la Chambre des Représentants.

Le Président, **M. Wacquier**, précise qu'il adressera un courrier au Président de la Chambre des Représentants afin d'attirer son attention sur la nécessité de veiller à la concordance des dates choisies par les différentes assemblées.

## 3 Vote

La proposition de résolution est adoptée à l'unanimité des 13 membres présents.

A l'unanimité des membres présents, la commission a fait confiance au Président et au rapporteur pour la rédaction du rapport.

Le Rapporteur,  
R. MEUREAU

Le Président,  
P. WACQUIER